



Lyon, le 20 novembre 2022.

Madame la Directrice Générale,

L'ensemble des représentants du personnel de la Direction Auvergne-Rhône-Alpes, s'étonne de n'avoir reçu de retour de votre part sur le dossier des frais de repas pour les agents en mission de contrôle en Suisse.

Ce dossier, sur lequel nous vous avons directement interpellée le 7 octobre 2019, a fait l'objet d'un groupe de travail le 21 juin 2022, qui a débouché, le 4 juillet 2022, sur une contre-proposition indemnitaire des représentants du personnel qui a été soumise à votre arbitrage.

Cela fait maintenant six mois que nous sommes sans retour de cette proposition, en dépit des relances régulières que nous faisons auprès de la Direction Inter-régionale AURA.

Cette situation de blocage provoque l'incompréhension et le mécontentement des agents du Léman, qui ne s'expliquent pas le temps écoulé à valider un arbitrage financier.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette requête, qui appelle, nous le souhaitons, une réponse de votre part permettant de clore ce dossier par une solution pérenne et satisfaisante pour toutes les parties prenantes.